
Car le droit de vote est le premier acte d'un citoyen, la municipalité de Carmaux souhaite valoriser ce droit (et ce devoir) et sensibiliser les jeunes générations de son importance.

Pour célébrer ce passage à l'âge adulte, Alain Espié, maire de la ville ainsi que le conseil municipal ont convié les nouveaux citoyens du territoire à une cérémonie de la citoyenneté qui s'est tenue samedi 25 mars à l'hôtel de ville.

Près de quatre-vingt jeunes adultes sont désormais titulaires d'une carte électorale. Lors de cette cérémonie, ils se sont vus également remettre un livret du citoyen et un petit carnet floqué aux armoiries de la ville de Carmaux.

« *Le droit de vote, ce n'est pas l'expression d'une humeur, c'est une décision, à l'égard de son pays, à l'égard de ses enfants* »
Jacques Chirac.



Josua Dubost



« *Le fait d'avoir dix-huit ans ne change pas grand-chose pour moi. Avec l'arrivée des élections*

législatives et présidentielles, je me sens un peu plus concerné qu'auparavant. Comme je me suis toujours intéressé à l'actualité, ce n'est pas un grand changement pour moi. »

Marion Gallego



« *Depuis que j'ai fêté mes dix-huit ans, je me réjouis de participer d'avantage à la vie*

démocratique de mon pays. Je souhaite vraiment m'investir dans la participation citoyenne. Je regarde avec attention les actualités et les programmes des partis politiques qui se présentent aux élections. Je me renseigne tout particulièrement sur les mesures prévues pour l'éducation, la sécurité et le plan Vigipirate. C'est très important pour moi, car je souhaite entrer dans l'éducation nationale. Je prépare mon avenir en me documentant sur la réglementation et les prochains changements dans ce domaine. »

Rappel historique

Le suffrage universel fut proclamé en France en 1848. Il n'avait alors d'universel que le nom, les femmes en étant exclues. On y verra malgré tout une conquête significative mettant fin au suffrage censitaire, réservé aux seuls citoyens suffisamment riches pour payer l'impôt au-dessus d'un seuil donné (le cens).

Le suffrage a connu depuis cette date divers élargissements, les principaux étant liés au vote des femmes en 1944 et à l'abaissement de la majorité de 21 à 18 ans en 1974.